

**ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION**

**COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
(CDD)**

**RAPPORT POUR AVIS**

**DOSSIER N°125 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT  
HABILITATION DU GOUVERNEMENT A  
RATIFIER PAR VOIE D'ORDONNANCES LES  
ACCORDS ET CONVENTIONS DE  
FINANCEMENT SIGNES ENTRE LE BURKINA  
FASO ET LES PARTENAIRES TECHNIQUES  
ET FINANCIERS AU TITRE DE L'ANNEE 2025**

Présenté au nom de la Commission du développement durable (CDD) par le député  
**Sayouba ZONGO**, rapporteur.

L'an deux mil vingt-quatre et le lundi 16 décembre de 09 heures 10 minutes à 09 heures 40 minutes, la Commission du développement durable (CDD) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Diédon Alain HIEN, Président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant habilitation du Gouvernement à ratifier par voie d'ordonnances les accords et conventions de financement signés entre le Burkina Faso et les partenaires techniques et financiers au titre de l'année 2025.

Au préalable, la Commission du développement durable (CDD), saisie pour avis, a tenu une séance d'appropriation le mercredi 20 novembre 2024, de 13 heures 30 minutes à 14 heures 05 minutes, au cours de laquelle elle a synthétisé ses préoccupations. Celles-ci ont été portées à la connaissance du Gouvernement, lors de la séance d'audition de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond, par le député Sayouba ZONGO, désigné rapporteur.

L'ordre du jour ci-dessous a été adopté par les commissaires :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la CDD.

## **I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB**

Le rapporteur a présenté son compte-rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

### **I.1. Audition du Gouvernement**

Le Gouvernement était représenté aux séances d'audition et d'adoption du rapport par monsieur Aboubakar NACANABO et madame Fatoumata BAKO/TRAORE, respectivement Ministre de l'Economie et des finances et Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget. Ils étaient assistés de leurs collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs du projet de loi structuré en trois points :

- contexte et justification,
- objectif de la loi d'habilitation 2025,
- présentation du projet de loi.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la COMFIB.

## **I.2. Débat général**

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles des éléments de réponse leur ont été apportés. Ces préoccupations ont porté, entre autres, sur :

- les effets de l'absence de lois d'habilitation en matière de mobilisation des ressources extérieures en 2023 et 2024 ;
- le point des dossiers de ratification des accords de financement pour lesquels les retards de déblocage de fonds et autres sont imputables aux procédures ;
- le délai de la loi d'habilitation ;
- le dépôt des projets de loi de ratification des ordonnances dans le délai ;
- le bilan financier de l'exécution des projets et programmes de 2019 à 2022 autorisés par loi d'habilitation ;
- la résolution des retards dans le démarrage des projets et programmes et des difficultés à utiliser l'intégralité des appuis reçus dans les délais et termes prévus par les accords de financement au titre de l'année 2025 avec la loi d'habilitation ;
- la nécessité d'une loi d'habilitation étant donné que le Parlement est en session permanente.

## **II- APPRECIATION ET AVIS DE LA CDD**

A l'issue du compte-rendu des travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB) fait par le député rapporteur et se fondant sur l'appropriation du projet de loi, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission.

Au terme de ces échanges, la CDD estime que l'adoption du présent projet de loi contribuera à accélérer l'entrée en vigueur des accords de financement.

Par conséquent, la CDD émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Toutefois, la Commission recommande au Gouvernement la diligence dans le démarrage des projets et programmes ainsi qu'une meilleure absorption des ressources.

Ouagadougou, le 16 décembre 2024

Le Rapporteur



**Sayouba ZONGO**

Le Président



**Alain Diédon HIEN**

**LISTE DES DEPUTES PRESENTS A LA SEANCE D'APPROPRIATION  
DU MERCREDI 21 NOVEMBRE 2024**

<b>N° D'ORDRE</b>	<b>NOM ET PRENOM (S)</b>	<b>QUALITE</b>	<b>GROUPE CONSTITUE</b>
1.	TUINA Kanibè	Vice-président	PDCE
2.	SIDIBE Mariam	1 <sup>re</sup> Secrétaire	PP
3.	HIEN Diédon Alain	2 <sup>e</sup> Secrétaire	OSC
4.	BONZI Nonyeza	Membre	FVR
5.	KABRE Kalifa	Membre	FVR
6.	ZONGO Kiswendsida Evariste	Membre	PDCE
7.	ZONGO Sayouba	Membre	PDCE
8.	NIGNAN Dida	Membre	FDS
9.	SAWADOGO Isidore Tégwendé	Membre	FDS

**LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES A LA SEANCE  
D'APPROPRIATION DU MERCREDI 21 NOVEMBRE 2024**

<b>N° D'ORDRE</b>	<b>NOM ET PRENOM (S)</b>	<b>QUALITE</b>	<b>JUSTIFICATION</b>
1.	KONE Moussa	Président	En déplacement
2.	DAMIEN/YOUL Ini Inkouraba	Membre	A la COMFIB
3.	KABRE Aboubacar	Membre	A la COMFIB

**LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF PRESENT**  
**A LA SEANCE D'APPROPRIATION DU MERCREDI 21 NOVEMBRE 2024**

<b>N° D'ORDRE</b>	<b>NOM ET PRENOM (S)</b>	<b>QUALITE</b>
1.	BAYALA Cyrill	Conseiller technique du PALT auprès de la CDD
2.	HIEN/WEDRAOGO Prisca	Administrateur parlementaire
3.	OUEDRAOGO/OUEDRAOGO Aimée Edwige	Administrateur parlementaire
4.	BARRO/OUEDRAOGO Habibou W.	Secrétaire de direction

**LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ABSENTS EXCUSES A LA**  
**SEANCE D'APPROPRIATION DU MERCREDI 21 NOVEMBRE 2024**

<b>N° D'ORDRE</b>	<b>NOM ET PRENOM (S)</b>	<b>QUALITE</b>	<b>JUSTIFICATION</b>
1.	KAMBIRE Bèbè Albert	Administrateur parlementaire	A la COMFIB
2.	OUEDRAOGO T. Nestor	Agent de liaison	A la COMFIB

**LISTE DES DEPUTES PRESENTS A LA SEANCE D'ADOPTION  
DU RAPPORT DU LUNDI 16 DECEMBRE 2024**

<b>N° D'ORDRE</b>	<b>NOM ET PRENOM (S)</b>	<b>QUALITE</b>	<b>GROUPE CONSTITUE</b>
1.	<b>HIEN Diédon Alain</b>	<b>Président</b>	<b>OSC</b>
2.	<b>KABRE Kalifa</b>	<b>1<sup>er</sup> Secrétaire</b>	<b>FVR</b>
3.	FOFANA Haoua	Membre	FDS
4.	SAWADOGO Isidore Tégwendé	Membre	FDS
5.	ZONGO Sayouba	Membre	PDCE

**LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES A LA SEANCE D'ADOPTION  
DU RAPPORT DU LUNDI 16 DECEMBRE 2024**

<b>N° D'ORDRE</b>	<b>NOM ET PRENOM (S)</b>	<b>QUALITE</b>	<b>JUSTIFICATION</b>
1.	KABRE Aboubacar	Vice-président	A la COMFIB
2.	KONE Moussa	2 <sup>e</sup> Secrétaire	Raison de famille

**LISTE DES DEPUTES ABSENTS A LA SEANCE D'ADOPTION DU  
RAPPORT DU LUNDI 16 DECEMBRE 2024**

<b>N° D'ORDRE</b>	<b>NOM ET PRENOM (S)</b>	<b>QUALITE</b>
1.	OUEDRAOGO K. Aguératou Kiiswendsida	Membre
2.	YELKOUNY Ouendenmanègdè Hermann	Membre
3.	ZONGO Kiswendsida Evariste	Membre

**LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF PRESENT**  
**A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT DU**  
**LUNDI 16 DECEMBRE 2024**

<b>N° D'ORDRE</b>	<b>NOM ET PRENOM(S)</b>	<b>FONCTION</b>
1.	BAYALA Cyrille	Conseiller technique du PALT auprès de la CDD
2.	HIEN/WEDRAOGO Prisca	Administrateur parlementaire
3.	OUEDRAOGO/OUEDRAOGO Aimée Edwige	Administrateur parlementaire
4.	BARRO/OUEDRAOGO Habibou W.	Secrétaire
5.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison
6.	OUATTARA Madina	Stagiaire

**LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ABSENT EXCUSE**  
**A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT DU LUNDI 16 DECEMBRE**  
**2024**

<b>N° D'ORDRE</b>	<b>NOM ET PRENOM(S)</b>	<b>FONCTION</b>	<b>JUSTIFICATION</b>
1.	KAMBIRE Bèbè Albert	Administrateur parlementaire	A la COMFIB